

Education : quelles solutions pour sortir l'école gabonaise du marasme ?

Le 24 août 2018

Par Mays Mouissi, analyste économique

Le Gabon affiche un taux de scolarisation en cycle primaire qui avoisine 100% et un taux d'alphabétisation proche de 90%. En théorie, l'objectif de l'accès universel à l'éducation de base est quasiment atteint. Cependant, le rendement interne du système éducatif gabonais demeure faible en raison d'un taux de redoublement parmi les plus élevés en Afrique que les dernières statistiques de la Banque mondiale situent autour de 37% dans l'enseignement primaire, 26.5% au premier cycle du secondaire et 23% au second cycle. Quant aux examens nationaux, le taux de réussite au Baccalauréat général dès le premier tour n'a plus atteint 20% depuis une décennie tandis que le taux d'échec au second tour stagne autour de 40%. L'enseignement secondaire technique et professionnel n'est pas suffisamment développé en dépit du rôle qu'il doit jouer pour accélérer la diversification de l'économie nationale. Le taux de décrochage scolaire est particulièrement élevé.

Le 16 aout 2018, à l'occasion d'un [discours à la nation](#), le Président gabonais Ali Bongo a reconnu que « *l'éducation est sinistrée* ». Dans la foulée, il a annoncé la mise en place d'une task-force sur l'éducation avec pour mission de faire des propositions pour reformer le secteur, une mission similaire à celle qu'il avait déjà assigné aux Etats généraux de l'éducation organisés en mai 2010 et au Conseil présidentiel sur l'Education d'avril 2012 qu'il a personnellement dirigé sans qu'aucun résultat probant n'ait été enregistré. Au contraire, à l'issue de ces assises, des salles de classes ont été ouvertes dans un stade de la banlieue de Libreville pour pallier au manque d'établissements scolaires dans la capitale et des écoles primaires ont été transformées en établissements secondaires, déplaçant de fait le problème à défaut de le résoudre.

Avant d'envisager les solutions à une problème d'envergure nationale, il convient d'en identifier les causes. Le secteur éducatif gabonais ne saurait y échapper.

Principales raisons du marasme de l'éducation au Gabon

Les raisons susceptibles d'expliquer la situation de l'éducation et de son faible rendement sont nombreuses. On distingue les raisons qu'on pourrait qualifier de structurelles et celles qui sont conjoncturelles. Au titre des difficultés structurelles, on note :

- **L'indigence du système éducatif gabonais** que se traduit par [un déficit d'infrastructures](#) ainsi que par l'absence chronique d'équipements et de matériels pédagogiques dans tous les cycles d'enseignement. Ainsi, dans l'enseignement primaire, seulement 1% des classes de 1^{ère} année (ancien CP1) dispose de l'intégralité des équipements et matériels didactiques. « *La moitié des salles de classes n'a pas de bureaux et chaises en nombre suffisant et seulement un quart des classes dispose de dictionnaires. De même, seulement la moitié des élèves du primaire dispose d'un manuel scolaire pour travailler en classe* », rapporte l'étude de la Banque mondiale.

Dans le secondaire, l'absence de construction de nouveaux établissements dans les grands centres urbains a favorisé les classes pléthoriques (jusqu'à 100 élèves par classe).

Dans l'enseignement supérieur, la vétusté des établissements existants, le sureffectif observé dans le premier et dans le second cycle universitaire, [la faible diversité de l'offre de formation](#), la fermeture des campus universitaires, etc. compliquent fortement les conditions d'apprentissage.

- **La faible performance d'encadrement quantitative et qualitative des élèves.** La défaillance de l'encadrement quantitatif se traduit par des classes pléthoriques. En effet, le nombre moyen d'élèves par enseignant au Gabon est de 46 dans l'enseignement primaire et 48 dans le secondaire, bien loin de la norme observée dans les pays à revenus intermédiaires qui limitent à 21 le nombre d'apprenants par enseignant. Face à cette situation, il faut s'étonner de l'absence de construction des [60 lycées prévus au budget de l'Etat en 2013 mais qui n'ont jamais vu le jour](#) et plus globalement de la démission de l'Etat face au déficit en infrastructure scolaire qui se creuse année après année.

Par ailleurs, la défaillance de l'encadrement qualitatif se traduit par une forte proportion d'enseignants (63%) ne disposant pas de bagages pédagogiques suffisants. Cela pose la question de la formation des enseignants ainsi que de la façon dont ils sont recrutés. La défaillance de l'encadrement qualitatif se traduit également par une gestion

inefficace du personnel dont les conséquences sont l'absentéisme et l'abandon de poste qui souvent ne donnent lieu à aucune sanction de la hiérarchie.

- **La faiblesse des allocations budgétaires.** En 2009, le total des ressources affectées à l'éducation représentait 13.4% du budget national. En 2018, il a légèrement évolué pour se situer à de 14.8%¹ soit 293 milliards FCFA. Cependant, ce ratio reste en deçà de la moyenne africaine qui se situe autour de 19%. En proportion, le Gabon consacre moins de ressources à l'éducation que le Yémen, la Syrie ou le Sénégal. Par ailleurs, le détail de l'enveloppe budgétaire affectée à l'éducation fait ressortir une cannibalisation des ressources budgétaire du secteur par le poste relatif aux dépenses du personnel (plus de 70%), tandis que les dotations pour les biens et services qui permettent d'équiper les établissements et les dépenses d'investissement qui permettent leur construction se voient affectées des ressources largement inférieures aux besoins.

Au même titre que les difficultés structurelles, les problèmes conjoncturels rencontrés dans le secteur de l'éducation sont un véritable obstacle au saut qualitatif qu'il doit effectuer. Parmi les difficultés conjoncturelles majeures, on note notamment :

- **L'absence de gouvernance homogène et cohérente du système éducatif national** qui s'est traduite ces dernières années par des politiques contradictoires dans le secteur. C'est ainsi qu'en 2013, il a été institué un [baccalauréat se déroulant en deux parties](#) (une première partie « Bac 1 » en classe de 1ère et une seconde partie en Terminale « Bac 2 ») qui a finalement été abandonné 2 ans plus tard sans qu'il ne soit fait un bilan. Il en est de même, pour l'extension du bénéfice de la bourse d'études à tous les nouveaux bacheliers dès lors qu'ils sont de nationalité gabonaise instituée au début du 1^{er} mandat d'Ali Bongo et annulé en aout 2018.
- **L'absence d'éthique de certains enseignants** qui se traduit par le monnayage des notes, le phénomène des [moyennes sexuellement transmissibles](#), des pratiques anti-pédagogiques, l'absence de remise en cause malgré des résultats souvent médiocres, etc.
- **Le non-respect des engagements de l'Etat**, notamment dans le paiement régulier et dans les délais des allocations d'études aux étudiants, des primes et vacations aux enseignants, etc.

¹ Cf. Loi de finances rectificative 2018

- **La faible diversité de l'offre de formation** dans l'enseignement supérieur laquelle n'est pas en adéquation avec les besoins du marché de l'emploi. Cela favorise des orientations par défaut des étudiants dans les filières ainsi que le chômage des jeunes une fois ces derniers diplômés.
- **Les grèves à répétition** aussi bien celles des enseignants que celles des étudiants dont les conséquences sont les années académiques à rallonge avec des licences universitaires qui s'obtiennent en 5 ans au lieu de 3 ans et des masters qui s'obtiennent parfois en 8 ans au lieu de 5 ans.

Quelques pistes de solutions pour accroître le rendement du secteur éducatif gabonais

L'amélioration du rendement du système éducatif gabonais nécessite la mise en place d'une gouvernance pluriannuelle du secteur, des actions fortes en vue de réduire considérablement le taux de redoublement dans tous les cycles d'enseignement, l'amélioration qualitative et quantitative du cadre d'apprentissage, la diversification de l'offre de formation, des modèles de financement innovants du secteur notamment par des partenaires privés.

Il faudra donc :

- **Réduire de moitié le taux de redoublement** dans l'enseignement primaire et secondaire sur 5 ans. Pour y parvenir, il conviendrait de :
 - o Réduire le sureffectif dans les salles de classe en lançant un plan d'urgence de construction d'établissements scolaires. 50 écoles primaires et 50 établissements secondaires pourraient être construits sur une période de 5 ans.
 - o Augmenter le nombre d'enseignants en élargissant les capacités d'accueil des écoles normales (ENS, ENI, ENSET).
 - o Améliorer la qualité du corps enseignant en améliorant le niveau de formation des écoles normales d'une part en y rendant l'admission plus sélective.
 - o Réformer la Prime d'incitation à la fonction enseignante (PIFE) de façon à ce qu'elle récompense le rendement de chaque enseignant lequel serait mesuré par des objectifs quantitatifs tenant compte du taux de réussite moyen de leurs élèves d'une part et par les résultats aux examens nationaux des élèves de leur établissement d'affectation d'autre part.

- o Effectuer un contrôle des [établissements privés ouverts sur le territoire](#) et procéder à la fermeture de ceux dont le cadre, l'enseignement et/ou le personnel ne répondent pas aux normes du secteur.
- **Développer l'enseignement scientifique, technique et professionnel** en leur réservant 20% des établissements scolaires construits sur le territoire (10 sur 50 en 5 ans). Créer des passerelles entre l'enseignement secondaire général et l'enseignement secondaire technique pour lutter contre le décrochage scolaire.
- **Mettre en place des formations (ateliers, étude, apprentissage) pour les jeunes déscolarisés et/ou sans formation.**
- **Construire une 3^e université publique à Libreville** d'une capacité d'accueil de 10 000 étudiants dotée d'un campus universitaire moderne et équipé. Le financement de la construction de cette université pourrait être assuré intégralement par les ressources tirées de la vente d'un élément du patrimoine immobilier national, notamment de l'hôtel particulier Pozzo di Borgo situé rue de l'université à Paris (France).
- **Achever la construction des établissements supérieurs** suivants, en faisant appel à des partenaires privés :
 - o Ecole des métiers du bois de Booué.
 - o Ecole supérieure de commerce de Port-Gentil.
- **Adapter la structure de notre système éducatif aux opportunités d'emploi sur le territoire.** Pour y parvenir il convient de réaliser les actions suivantes :
 - o Relancer les projets d'universités à Port-Gentil, Mouila et Oyem où pourraient être créées de nouvelles filières professionnelles. Réaménager et agrandir les 3 universités publiques existantes.
 - o Rapprocher l'école et l'entreprise par le biais de l'apprentissage. Des actions devraient être mises en œuvre pour accroître le nombre d'apprentis accueillis

en entreprise et le nombre de professionnels intervenants en milieu universitaire dans les filières professionnelles.

- **Généraliser l'allocation d'études dans l'enseignement supérieur** pour offrir à tous les mêmes chances de succès. Une planification budgétaire rigoureuse pourrait être mise en place pour que le paiement des bourses d'études et des émoluments des enseignants soient effectués à échéance régulière.
- **Encourager et récompenser la recherche universitaire.** Un fonds de soutien à la recherche pourrait être mis en place pour accompagner les enseignants-chercheurs les plus méritants dans leurs projets de recherche. Son financement pourrait provenir de ressources conjointes de l'Etat et des entreprises.
- **Exonérer d'impôt pendant 10 ans les nouveaux établissements privés érigés dans le pays** à condition que l'investissement consenti pour leur construction dépasse 1 milliard FCFA et que les normes académiques y soient respectées.

Bien que ces propositions ne soient pas exhaustives, leur mise en œuvre permettraient d'améliorer durablement la qualité et le rendement du secteur éducatif gabonais avec l'ambition de devenir à terme un secteur pourvoyeur de devises.

Mays Mouissi